

## Qu'est-ce que le TAD ?

Le **Transport à la demande** est un service de transport collectif, accessible à l'ensemble des habitants de la Communauté de Communes et vers des points d'arrêts définis.

Ce service est organisé par la Communauté de Communes des Monts d'Alban et du Villefranchois

Monts d'Alban  
et Villefranchois

Communauté de Communes

Pour tout renseignement ou suggestion d'amélioration, vous pouvez contacter la CCMAV :  
05 63 79 26 70 - [www.montsalban-villefranchois.fr](http://www.montsalban-villefranchois.fr)

en partenariat avec la Région Occitanie /  
Pyrénées-Méditerranée et son réseau liO



lio-occitanie.fr

## Comment fonctionne le TAD ?

### ● Réservation

Pour bénéficier du service aux jours, horaires et tarifs indiqués, il est obligatoire de réserver son trajet auprès de la Centrale de réservation de la Région.



Informations et réservations au :

**0 805 608 100**

Service & appel  
gratuits

### Les réservations peuvent être effectuées :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h
- Au plus tard, la veille du déplacement avant 16h
- Pour les déplacements du lundi, réservation le vendredi avant 16h.

### ● Tarification

- 2€ / trajet, soit 4€ aller/retour.
- Le titre de transport TAD à 2 euros donne droit à l'accès au réseau liO Car en correspondance



### Bon à savoir :

- Les destinations proposées dépendent de votre secteur de résidence (voir carte au dos).
- Ce service est ouvert aux mineurs. Les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés.
- Lors de l'achat d'un billet unitaire, le passager est tenu de faire l'appoint.
- Service ouvert à tous, sans condition de ressources.

Monts d'Alban  
et Villefranchois

Communauté de Communes

TAD

Transport A la Demande

2024

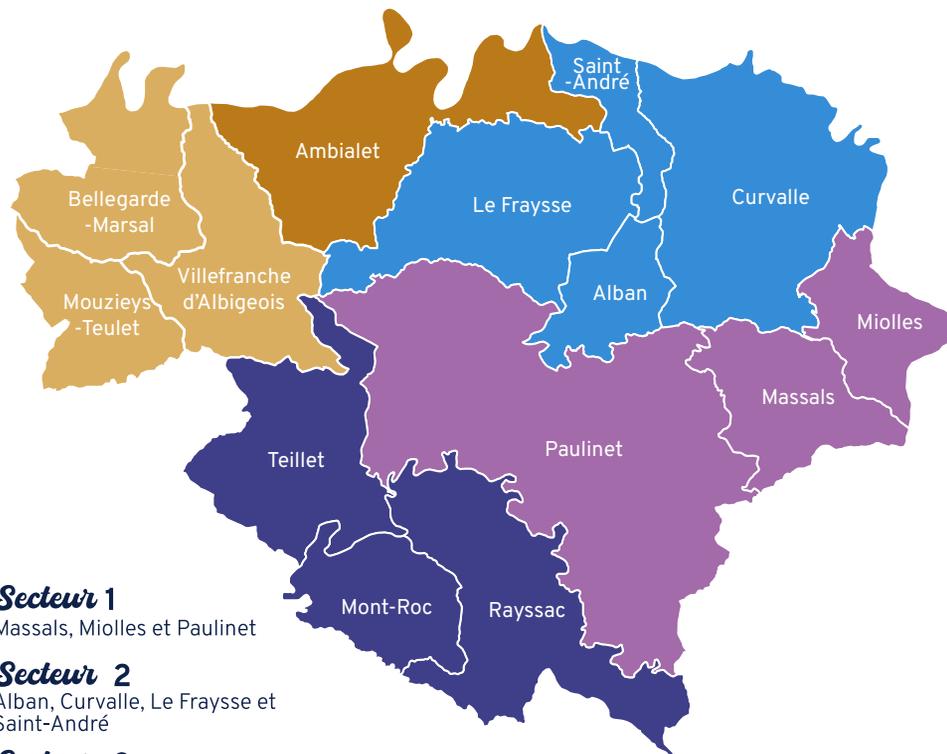
## LE TRANSPORT À LA DEMANDE

des Monts d'Alban et du Villefranchois



Une solution de mobilité pour  
**vos besoins du quotidien**





- **Secteur 1**  
Massals, Miolles et Paulinet
- **Secteur 2**  
Alban, Curvalle, Le Fraysse et Saint-André
- **Secteur 3**  
Mont-Roc, Rayssac et Teillet
- **Secteur 4**  
Bellegarde-Marsal, Mouzieys-Teulet et Villefranche d'Albigeois
- **Secteur 5**  
Ambialet



Le service TAD des Monts d'Alban et du Villefranchois fonctionne du mardi au vendredi, hors jours fériés. Ce service est mis en place par la Communauté de Communes pour une période expérimentale allant jusqu'au 31/12/25. Les jours, horaires et arrêts pourront être ajustés pendant cette expérimentation. La pérennité de ce service dépendra de son succès.

## Réservez le TAD pour *vos besoins* et *vos démarches* du quotidien



Ne pas jeter sur la voie publique

Destination	Vous habitez	Jour	Arrêts desservis	Horaire d'arrivée	Horaire de départ
Alban	Secteur 1	Mardi <i>semaine paire</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Place des Tilleuls (arrêt liO)</li> <li>• Maison des services</li> </ul>	9h30	11h30
				14h	16h05*
	Secteur 2	Mardi <i>semaine impaire</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Place des Tilleuls (arrêt liO)</li> <li>• Maison des services</li> </ul>	9h30	11h30
				14h	16h05*

\*Correspondance avec la ligne 720 en provenance d'Albi

Destination	Vous habitez	Jour	Arrêts desservis	Horaire de passage	Horaire de retour
Réalmont	Secteur 3	Mercredi <i>semaine impaire</i>	Mairie de Rayssac	8h30	12h
			Rayssac - La Tibarié	8h40	11h50
			Mairie de Mont-Roc	8h45	11h45
			Mont-Roc - Cantegrel	8h55	11h35
			Mairie de Teillet	9h05	11h25
			Réalmont - 1 av. Fernand Grimal	9h30	11h

Destination	Vous habitez	Jour	Arrêts desservis	Horaire d'arrivée	Horaire de départ
Saint-Juéry	Secteur 4	Jeudi <i>semaine impaire</i>	Allée de la Trencade (arrêt libéA)	9h30	11h
Villefranche d'Albigeois	Secteur 4 et 5	Vendredi <i>semaine paire</i>	Place de la bascule, avenue d'Albi (arrêt liO)	9h30	11h30

Horaires correspondants aux marchés hebdomadaires

Les horaires de prise en charge et de dépose peuvent varier en fonction du nombre de réservation enregistrées le jour du déplacement. Le choix du véhicule, du groupage et de l'itinéraire emprunté relève de l'entière décision du transporteur.

Réservation au 0 805 608 100